

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2575>



Intervention Damien BESNARD

- th. 2 Précarité

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Les congrès du SNES - Congrès de Rennes 2018 - Interventions de l'ÉÉ au cours du congrès de Rennes



Date de mise en ligne : lundi 23 avril 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Les récentes annonces du gouvernement pour la fonction publique n'augurent rien de positif pour les précaires dans l'Éducation (au nombre de 55 000 environ) : augmentation du nombre de contractuel-les, développement de la rémunération au mérite, mise en place d'un « plan de départs volontaires »...

Ces mesures libérales ont pour cohérence et objectif premier la destruction du statut de fonctionnaire et la dislocation des services publics.

Nous sommes déjà d'accord sur un point : les critères de sélection pour le concours réservé ont été trop restrictifs, humiliants pour nombre de collègues, et doivent donc être totalement modifiés. De fait, le bilan que l'on peut tirer du plan Sauvadet montre qu'il n'y a aucune volonté politique réelle de l'État de mettre un coup d'arrêt à ces recrutements, ni de résoudre la précarité qu'ils induisent.

La question est donc simple : suite à l'échec du Sauvadet, quel mandat souhaitons-nous donner au SNES-FSU pour le prochain plan qu'il ira négocier au Ministère ?

Dans le contexte et les enjeux que j'ai rappelés, nous pensons que nous ne pouvons plus tergiverser sur le décompte des années à retenir pour permettre l'accès des précaires au statut de fonctionnaire. Par conséquent, la rédaction du texte des rapporteurs ne nous convient pas, ne peut plus nous convenir en attendant un énième prochain congrès.

Rappelons qu'au quotidien, cette précarité massive génère de l'instabilité au sein des équipes et qu'elle est trop souvent utilisée pour diviser les solidarités de la salle des profs et mettre fin aux revendications collectives. Cela est aussi visible dans la difficulté que nous rencontrons parfois à mobiliser nos collègues, même s'ils partagent nos analyses. La précarité est bien un cheval de Troie qui menace de plus en plus nos statuts et contribue à la dégradation du service public. La lutte de nos camarades postiers présent.e.s. hier met en perspective, s'il le fallait encore, le risque qui pèse sur l'avenir de l'éducation.

Nous souhaitons aussi rassurer certaines délégations. Ne nous trompons pas de combat : favoriser la titularisation des précaires, en lien avec la fin immédiate de tout nouveau recrutement, n'est en rien une menace envers nos statuts et contribuera même à renforcer la garantie et la valeur des concours.

Aussi pour faire clairement avancer nos mandats à la sortie de ce congrès, l'École Émancipée est prête à accepter un compromis vis à vis de ses mandats historiques. Nous avons étudié le travail des congrès académiques sur la question de la titularisation. Des évolutions sont à souligner, en particulier à Créteil, qui détient le record de la précarité dans l'Hexagone. Les camarades de cette académie ont décidé de prendre à bras le corps la question de la précarité.

Nous apportons donc notre soutien à l'amendement présenté par Créteil pour la titularisation de toutes et tous.